



Le Délégué Territorial

Dossier suivi par : Catherine MONNIER
Tél. : 03 26 55 95 00
Mail : INAO-EPERNAY@inao.gouv.fr

Le Directeur de l'INAO
à
Monsieur le Directeur Départemental des
Territoires
DDT 02
Service Environnement
50, Boulevard de Lyon
02011 LAON CEDEX

Epernay, le 10 janvier 2018

V/Réf : AEU 126
Affaire suivie par G. LINET

N/Réf : OR/CM/YW/DB 18.032
Objet : ICPE - commune de Hannapes

Par courriel en date du 15 décembre 2017, vous avez bien voulu me faire parvenir, pour examen et avis un dossier présenté par la SAS EOLIENNES DES LUPINS qui souhaite obtenir l'autorisation d'exploiter une installation terrestre de production d'électricité à partir de l'énergie mécanique sur le territoire de la commune de HANNAPES.

La commune de Hannapes est comprise dans l'aire géographique de l'IGP "Volailles de la Champagne".

Après étude du dossier, je vous informe que l'INAO n'a pas de remarque à formuler sur ce projet, dans la mesure où celui-ci n'a pas d'incidence directe sur l'IGP concernée.

Pour la Directrice
et par délégation,

Olivier RUSSEIL